

# Prévenir, écouter, orienter

**AGRESSIONS SEXUELLES** Pour la première année, une permanence ouverte tous les jours informe les festayres, reçoit les victimes. Pour faire évoluer les mentalités, et la sécurité

EMMANUELLE FÈRE  
e.fere@sudouest.fr

Cette année voit une avancée dans la prévention des agressions sexuelles et l'accueil des victimes dans les fêtes. Une permanence (1) est assurée à partir de demain, et tous les jours, de 16 heures à 21 heures, devant l'université (près de l'esplanade Roland-Barthes).

Lundi matin, bénévoles et professionnels de l'accompagnement des femmes victimes de violences se sont réunis au commissariat de police de Bayonne pour participer à une formation. Une réunion qui s'est déroulée à huis clos, et visant à établir un langage et des actes communs. De quoi parler-on lorsqu'il est question de comportements sexistes et d'agressions sexuelles ? Comment orienter au mieux les victimes vers les services compétents ?

## Atteintes par surprise

Le site d'accueil diffusera divers messages de prévention. Il est destiné à la fois aux victimes de comportements sexistes, par exemple le harcèlement de rue : sifflets, compliments non sollicités. Mais le Point est

aussi conçu pour l'accueil des personnes ayant subi des atteintes sexuelles, qui seront orientées vers les interlocuteurs adéquats. Les attentions, caresses commises avec violence, contrainte, menace ou surprise constituent des agressions sexuelles. Le viol, la plus grave des atteintes sexuelles - un acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou buccale) par le sexe de l'auteur ou par pénétration digitale) - est passible de quinze ans de réclusion criminelle.

Lundi, les bénévoles se sont mis en situation d'accueil du public. Leur intervention consiste à la fois à veiller à la sécurité de la personne accueillie, son écoute, l'information sur les lieux de prise en charge et sur les procédures et recours possibles. Soit « replacer le travail d'enquête policière et judiciaire dans le cadre général de la loi ». Les accueillants se sont aussi engagés à nommer explicitement les formes de violences subies, en langage judiciaire, et à rendre à l'agresseur la responsabilité de ses actes.

## Responsabilité de chacun

Au-delà, dans l'ensemble des fêtes, chaque festayre est renvoyé à sa responsabilité, soit contribuer à cinq

jours qui ne seraient pas entachés par des comportements sexistes et des atteintes sexuelles. Comme au cours des années passées, la Ville communique en ce sens, sous la signature « Pour que la fête soit plus belle » au moyen de visuels et de divers slogans : « On part ensemble, on rentre ensemble », « Consommation excessive = danger », ou encore « Agressions sexistes : non ».

Avant de débiter les fêtes, chacun serait bien inspiré de lire les règles élémentaires des associations du Réseau local d'accompagnement (2), les partager et les faire appliquer. Ainsi, « Être collant avec une femme ce n'est pas entrer en relation avec elle de façon respectueuse. Aucune drogue ou alcool ne justifie les agressions. Être ivre ou sous l'empire de drogue, lorsque l'on commet une agression est une circonstance aggravante. Ma tenue ne justifie aucune forme d'agression sexuelle ou d'insulte ».

(1) L'initiative est menée en partenariat avec la Ville de Bayonne, qui a financé le matériel et les supports de communication, dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).



Les bénévoles seront présents chaque après-midi, de 16 heures à 21 heures, sur le mail Roland-Barthes. PHOTO: E.F.

## DE MULTIPLES BONNES VOLONTÉS

La permanence sera animée par les membres de l'ACJPB, AEHF64-CIDFF, Atherbea, Planning familial, et les associations féministes Xutik,

Femmes solidaires et LGBT Les Bascos, une représentante de la MSD et du ministère de l'Égalité femmes - hommes.